

Philippe Tremblay

Associé

M^e Philippe Tremblay exerce au sein de l'équipe de Litige commercial, un domaine d'expertise dans lequel il pratique depuis son admission au Barreau en 1987.

Dans le cadre de sa pratique, il a piloté de nombreux dossiers de litiges commerciaux complexes impliquant notamment plusieurs recours en droit de la construction. Il a agi dans divers dossiers de construction réalisés en différents modes (par ex. : Ingénierie-Approvisionnement-Construction (I.A.C.), Ingénierie-Approvisionnement-Gestion de Construction (I.A.G.C.), Partenariat Public-Privé (PPP)) et a été appelé à conseiller et à représenter les autorités publiques ou des donneurs d'ouvrage privés dans plusieurs aspects de ces dossiers pour la préparation de documents d'appel de propositions et la rédaction et la négociation des ententes contractuelles pour la réalisation de leur projet, dont pour le projet du Réseau Express Métropolitain (REM), le nouveau Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), le nouveau Centre de recherche du CHUM et Énergir.

À cet égard, M^e Tremblay est l'associé du cabinet qui a la responsabilité de coordonner les services juridiques externes requis auprès du cabinet pour le projet du REM ainsi que pour le nouveau CHUM et le nouveau Centre de recherche. M^e Tremblay conseille et représente également ces donneurs d'ouvrage dans le cadre de différends et litiges survenant de temps à autre dans le processus de mise en œuvre de ces projets, dont plusieurs impliquant des enjeux financiers très significatifs.

M^e Tremblay a également une expérience importante dans les enjeux juridiques et litiges reliés au processus d'appel d'offres dans lesquels il a eu à représenter et conseiller de nombreux clients, et ce, dans différents secteurs d'activités et contextes réglementaires.

Au fil des ans, M^e Tremblay a également développé une



Associé, Avocat Montréal

Téléphone [514 877-3005](tel:514-877-3005)

Télécopieur 514 871-8977

ptremblay@lavery.ca

Langues

Anglais
Français

Secteurs de pratique

Litige commercial

forte expérience de l'expropriation et du droit immobilier. Il s'est vu confier la responsabilité de plusieurs dossiers d'expropriation tant par les autorités expropriantes que par les parties expropriées. À ce titre, il a représenté notamment le CHUM (expropriation pour permettre la construction du nouveau CHUM et de son nouveau Centre de recherche - réclamations excédant 100 M\$) et Hydro-Québec. Il agit également pour la partie expropriée dans un important dossier contre la STM dont les enjeux s'élèvent à plusieurs millions de dollars.

Construction

Affaires municipales

Infrastructure

Distinctions

The Best Lawyers in Canada dans le domaine du droit de la construction, depuis 2015



Formation

LL.B., Université Laval, 1986

Membre du Barreau du Québec depuis 1987